

PP43 27/10/2010/15.00

## Santé au travail Les députés de la majorité organisent l'irresponsabilité du MEDEF

Le texte sur la réforme des retraites en cours d'adoption au Parlement a fait l'objet d'un cavalier législatif avec la partie consacrée à la médecine du travail.

### CFE-CGC

59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

Les sénateurs avaient corrigé la copie en proposant une gestion paritaire réelle, avec alternance des postes de décision. Cette disposition permettait une visibilité et un contrôle qui semblent toujours autant déranger les employeurs ; leur pression sur les députés fut très forte.

Service Communication  
Pierre Jan  
☎ : 01 55 30 12 92  
Fax : 01 55 30 12 60  
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

Ils ont une fois de plus obtenu gain de cause en commission paritaire. Cela conduira à plomber l'action des professionnels de santé au travail. Une occasion ratée de redonner de la crédibilité à l'action de protection de la santé des salariés.

S'il fallait illustrer la nécessité d'une vraie réforme de la médecine du travail et les dysfonctionnements actuels il suffit de regarder :

- L'exemple de Toulouse dont le service de santé au travail fonctionne en mode dégradé à la demande du directeur. Trop de médecins sont partis pour ne pas cautionner une gestion anormale. C'est sans autorisation que ce service fonctionne depuis plusieurs années. Tous les actes de ce service toulousain sont sans valeur légale, avec l'accord du ministère !

- L'exemple de Strasbourg où la pression est tellement forte qu'un médecin s'est suicidé récemment en commentant son geste par écrit.

- La fuite des médecins inspecteurs du travail qui démissionnent l'un après l'autre.

La CFE-CGC interpelle les parlementaires sur cette loi cachée dans la loi retraite : comment accepter ce cavalier législatif qui n'a rien à voir avec la pénibilité ? Comment accepter cette différence de traitement entre les grandes entreprises et les petites qui n'auront pas le même service et les mêmes droits ?

Décidément, trop de députés ignorent les réalités du monde du travail et ne se préoccupent pas assez de la santé de leurs électeurs...